

BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2015



Mairie de Valmeinier - Chef lieu
73450 VALMEINIER
mairie@valmeinier.fr



+33 (0)4 79 56 51 06



PASCAL BAUDIN
Energies renouvelables - Solaire thermique - Installateur
Plomberie, Installation sanitaire (entreprises)
Les Melèzes
73450 VALMEINIER
Tél : 04 79 69 21 83 - Fax : 04 79 59 27 10

Arthur Decolman
BOUTTELEC
- DEPANNAGE - RENOVATION - TRAVAUX NEUFS - MISE EN CONFORMITE -
- VENTE ELECTROMENAGER -
17 rue Général Féraud - 73140 ST MICHEL DE MAURIENNE
Tél 06 63 73 26 14 - bouttelec@gmail.com

PEUGEOT
ALPETTAZ S.A.S.
CONCESSIONNAIRE
Z.C. LES PLANS
73300 SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
TEL : +33 (0)4 79 64 13 88
FAX : +33 (0)4 79 83 23 19
DERIVATION ASSISTANCE : +33 (0)4 79 64 13 88
PEUGEOT.ALPETTAZ@LIBERTYSMIF.FR
WWW.ALPETTAZ73.PEUGEOT.FR

Baudin Frères Charpente
06 88 39 91 17
bfc.valmeinier@laposte.net
73450 Valmeinier

CLIVIO
24 rue de la
25000 AIX-VALENTIGNEY
Travaux Spéciaux
Paris cloche - Paris bellifontaine - Paris puy-saint
Tours - Plais - Miroir-piscine - Jardins - Béton précast

Suzi Jean Domprier fils
Téléphone : 04 79 64 01 33
Fax : 04 79 88 80 72
Mail laurent.dompnier@dompnier-electricite.fr
ELECTRICITE GENERALE
BATIMENT - INDUSTRIE
RENOVATION HABITAT
CHAUFFAGE ELECTRIQUE
ALARME INCENDIE - CABLAGE INFORMATIQUE
CLIMATISATION - PHOTOVOLTAÏQUE
ZA DES CLAIRES
BP 11
73300 PORTAMARREY

• Nettoyage industriel
• Assainissement
• Dépoussiérage
• Maintenance usine
BRUN NETTOYAGE
Z.I. "Les Plans", rue Jean Monnet
73300 ST-JEAN-DE-MAURIENNE
Tél. 04 79 64 30 45
Fax 04 79 59 85 84

BOB SCIAGE BÉTON
FARONI Pierre
Chargé d'affaires
ZA des Terres Blanches
195, rue du Roc Rouge
73500 MODANE
Tél. 09 67 06 20 73 / Port. 06 85 25 95 64
bob.renovation@orange.fr

Cabinet **GEOMETRES-EXPERTS**
Bornage - Division - Aménagement foncier
Lottissement - Copropriété - Diagnostics immobiliers
GE-ARC Topographie - Nivellement de précision
Implantation - Auscultation d'ouvrage
Y. CHIBETIEN - J. DUPONT
Géomètres-Experts (DPLG) 14 Av République - 73140 St Michel de Maurienne
Tél 04-79-56-64-63 Fax 04-79-56-21-41
St Michel de Maurienne Mail: ge-arc.geometes@orange.fr

Christophe JOËT T.P.
Pelle araignée
TRAVAUX À FORTE PENTE - TERRASSEMENTS - VRD
TEL : 04 79 56 62 16 - 06 11 12 34 12 73140 - St Michel de Maurienne

SOMMAIRE

BULLETIN MUNICIPAL 2014

- › Edito du maire p.4
- › Présentation Conseil Municipal p.5
- › Etat civil Naissances et Mariages p.6
- › Décès p.7
- › Budget primitif 2014 Commune p.8-9
- › Budget primitif Eau et assainissement p.10
- › Budget et présentation CCAS p.11
- › Travaux p.12-13
- › Carte d'identité Structures intercommunales BC p.14-15
- › SEMVAL p.15
- › Office de Tourisme p.16-17
- › Sirtomm p.18
- › Arrivée du site internet de la commune p.19
- › Régie d'électricité p.20
- › Ecole..... p.21

ASSOCIATION :

- › Ateliers créatifs et Age d'or..... p.22
- › Patrimoine p.23
- › ASP..... p.24
- › Foncière p.25
- › Pompiers..... p.26
- › TTF..... p.27
- › Free Style..... p.28
- › Ski Club p.29
- › Sou des Ecoles p.30

Ce premier bulletin de la nouvelle équipe municipale nous permet de faire le point sur l'état de la commune et de vous présenter les premières actions réalisées depuis notre arrivée. Vous avez pu le constater, l'équipe que vous avez élue s'est mise au travail rapidement, avec efficacité et dans l'intérêt général.

L'efficacité : c'est réaliser dès que possible les projets que nous avons évoqués dans notre campagne tout en étant très attentif à la gestion de notre commune.

L'intérêt général : c'est d'être à l'écoute de chacun d'entre vous. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, des points qui permettraient d'améliorer votre vie quotidienne. C'est aussi œuvrer ensemble pour assurer le développement durable de notre commune.

Le rôle d'élu municipal ne se limite pas à la gestion des affaires communales puisqu'un nombre important de compétences ont été transférées à la communauté de communes Maurienne Galibier à l'échelon du canton. Il est important aussi que nous portions solidairement certains projets à l'échelle de la vallée de la Maurienne, d'où la nécessité d'être présent au SPM (Syndicat de Pays de Maurienne), à Maurienne Tourisme, au SIRTOM (ordures ménagères),... Pour que vous soyez informés régulièrement de ces délégations, de l'actualité communale et des différentes démarches administratives, nous avons créé un site internet dédié à la mairie que je vous engage vivement à consulter le plus souvent possible.

www.mairie-valmeinier.com

Vous trouverez dans ce bulletin des communications produites par les associations de Valmeinier. Ces articles nous ont été remis directement par leurs soins. Les contenus n'ont fait l'objet d'aucune modification de notre part et sont donc le reflet de leur libre expression.

Je vous souhaite une bonne lecture et une bonne saison d'hiver, qui je l'espère, sera pour tous : habitants, professionnels, vacanciers une excellente saison.

Votre maire,
Philippe BAUDIN

PRÉSENTATION

DU CONSEIL MUNICIPAL 2014

- › **Philippe Baudin** : Maire de la commune, vice président de la CCMG, commission appel d'offre, titulaire au syndicat mixte des Islettes, suppléant au SPM, titulaire au sein de la société d'aménagement de la Savoie, suppléant de l'AFP, commission paritaire Valmeinier-Valloire, président du CCAS, membres de la régie électrique, commission des finances.
- › **Alexandre Albrieux** : 1^{er} adjoint en charge des finances et de l'intercommunalité, conseiller communautaire, membre du bureau du SPM, titulaire commission appel d'offre, titulaire au syndicat mixte des Islettes, membre du CCAS, censeur auprès de la Semval.
- › **Bernard Excoffier** : 2^{ème} adjoint en charge des travaux, de l'urbanisme, de l'environnement et du personnel, conseiller communautaire, commission des finances, commission appel d'offre, suppléant au syndicat mixte des Islettes, suppléant au sein de la société d'aménagement de la Savoie, commission paritaire Valmeinier-Valloire, membre de la régie électrique.
- › **Isabelle Gorin** : 3^{ème} adjointe en charge de la vie locale, associative et culturelle, commission des finances, titulaire de la commission scolaire, membre du CCAS, titulaire ADMR et ACA.
- › **Alexandra Baudin** : Conseillère déléguée au tourisme et de la communication, commission des finances, commission paritaire Valmeinier-Valloire, membre du conseil d'administration de l'office du tourisme.
- › **Eric Tallia** : Conseiller municipal, président de l'office du tourisme, commission des finances, commission des travaux, commission paritaire Valmeinier-Valloire, administrateur de la Semval.
- › **Philippe Excoffier** : Conseiller municipal, vice président de l'office du tourisme, suppléant commission des travaux, titulaire AFP, membre de la régie électrique
- › **Pascal Baudin** : Conseiller municipal, président de la régie électrique, commission appel d'offre, membre du CCAS, administrateur de la Semval.
- › **Marie Paule Faugeras** : Conseillère municipale, commission des travaux, commission appel d'offre, suppléante commission scolaire, suppléante ADMR et ACA, titulaire mission locale, membre du CCAS, membre de la régie électrique, membre du conseil d'administration de l'office du tourisme.
- › **Romary Desmougin** : Conseiller municipal, commission des travaux, suppléant commission appel d'offre, suppléant au syndicat mixte des Islettes, membre de la régie électrique, membre du conseil d'administration de l'office du tourisme.
- › **Sylvain Ichard** : Conseiller municipal, commission des travaux, suppléant commission appel d'offre, membre du conseil d'administration de l'office du tourisme.

PRÉSENTATION DU PERSONNEL COMMUNAL SERVICE TECHNIQUE

- › Valérie Marcoz : Secrétaire de Mairie
- › Anne Lise Albrieux : Agent administratif
- › Ambre Thomasset : Agent administratif
- › Jacques Hoffmann : Brigadier chef-policier municipal
- › Astrid Noraz : Agent spécialisé des écoles maternelles
- › Sylviane Baudin : Agent social
- › Stéphanie Allard : Agent social
- › Claire Humbertclaude : Agent d'entretien, arrivée début septembre 2014 au sein de la commune.
- › Eugène Baudin - Directeur des services techniques
- › David Poncet - Responsable des services techniques (arrivé fin novembre 2014 au sein de la commune).
- › Christophe Crosaz : Chef d'équipe
- › Laurent Nadal : Agent d'entretien polyvalent
- › Alexandre Biennassis : Agent d'entretien polyvalent
- › Fabien Gourdin : Agent d'entretien polyvalent
- › Fabrice Fontanet : Agent d'entretien polyvalent
- › Christophe Alessio : Agent d'entretien polyvalent
- › Romuald Rochette : Agent d'entretien

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Clara, Marguerite PIGNEDE

née à Saint Jean de Maurienne le 18 novembre 2014, de Renaud PIGNEDE et Lydie DABREMONT



Léa, Alice, Lili GIRARD

née à Saint Jean de Maurienne le 03 octobre 2014, de Yann GIRARD et Christelle GALLET



Noah DESMOUGIN

né à Saint Jean de Maurienne le 15 juillet 2014 de Romary DESMOUGIN et Delphine EBONGUÉ



Léna ROMIEU

née à Saint Jean de Maurienne le 2 juin 2014 de Jean-Marc ROMIEU et Alexandra PACUSKZA



Clara BAUDIN

née à Saint Jean de Maurienne le 14 avril 2014 de Anthony BAUDIN et Marine LEPAGE (petite-fille de Patrick et Sylviane BAUDIN)



Anselme BRICARD

né à saint Jean de Maurienne le 7 janvier 2014 de Cyril BRICARD et Marie MARCONE



Liam PHILY

né à Saint Jean de Maurienne le 29 juillet 2013 de Jérôme PHILY et Ambre THOMASSET



Mattéo MALLEVAL

né à Saint Jean de Maurienne le 18 octobre 2013 de Romain MALLEVAL et Sabine RICHARD



MARIAGES

- » NORAZ David et BAS Séverine, mariés le 24 août 2013 à Valmeinier
- » CADARS Laurent et BOIS Fabienne, mariés le 11 juin 2014 à Valmeinier
- » MALLEVAL Romain et RICHARD Sabine, mariés le 30 août 2014 à Valmeinier
- » MACHET Charles et BAUDIN Pauline (fille d' Eugène et de Catherine BAUDIN), mariés le 25 octobre 2014 à Ornans
- » SALOMON Lionel et ANCELIN Claude-Noèle mariés le 05 décembre 2014 à Valmeinier.

DÉCÈS

- » Marie, Claire COAT épouse PERRIN 74 ans, née le 20 août 1940, décédée le 29 octobre 2014 à Chambéry
- » Alice, Marie, Henriette MARCHAND épouse DREVIN 69 ans, née le 13 mars 1945, décédée le 12 octobre 2014 à VIVONNE (Vienne)
- » Louis, François, Angel ALBRIEUX 87 ans, né le 30 janvier 1927 décédé le 11 octobre 2014 à Valmeinier
- » Ida, Marie, Sylvie BAUDIN épouse CARRAZ 82 ans, née le 1er août 1932 décédée le 1er octobre 2014 à Saint Jean de Maurienne
- » Paul, Aimé EXCOFFIER 73 ans, né le 10 janvier 1941 décédée le 29 septembre 2014 à Saint Jean de Maurienne
- » René, Daniel, André EXCOFFIER 60 ans, né le 08 février 1954 décédé le 10 septembre 2014 à Valmeinier
- » Jean-Pierre, Marcellin EXCOFFIER 65 ans, né le 7 mars 1949, décédé le 22 avril 2014 à Saint Jean de Maurienne
- » Candide, Octavien EXCOFFIER 91 ans, né le 22 août 1922, décédé le 11 avril 2014 à Saint Jean de Maurienne
- » Alexia, Alphonsine, Thérèse MARCELLIN 89 ans, née le 06 juin 1924, décédée le 5 février 2014 à Saint Michel de Maurienne
- » Denis, Jean, Marc TROCCAZ 59 ans, né le 3 juin 1954, décédé le 27 octobre 2013 à LA TRONCHE
- » Blandine, Marie, Joseph ALBRIEUX épouse TROCCAZ 71 ans, née le 26 octobre 1941, décédée le 11 octobre 2013 à Saint Jean de Maurienne
- » Marie, Fernande, Lucienne TROCCAZ épouse PROVENZALE 89 ans, née le 28 décembre 1923, décédée le 07 octobre 2013 à Saint Michel de Maurienne
- » Célestin, Emile, Gaston SALOMON 91 ans, né le 11 novembre 1921, décédé le 28 juillet 2013 à Saint Michel de Maurienne
- » Jean-Loup, André, Edmond SALOMON 79 ans, né le 06 novembre 1934, décédé le 05 octobre 2014 à Saint Jean de Maurienne

ADIEU PAUL...

Paul Excoffier nous a quitté le 29 septembre dernier. A l'occasion de la parution de ce bulletin municipal, nous avons souhaité lui rendre hommage. Paul est né en 1941 au hameau de la Vizard situé à proximité de l'embranchement qui conduit à Valmeinier. Après un passage à l'usine Métaltemple de Saint-Michel-de-Maurienne, Paul débute son activité professionnelle de commerçant en plantant à Valmeinier quelques légumes qu'il vendait ensuite sur les marchés locaux.

A force de travail et de ténacité, il a développé son activité de primeur et ainsi créé l'entreprise bien connue dans la toute la vallée de la Maurienne. Malgré l'intensité que lui demandait son activité professionnelle, Paul a toujours su garder du temps pour la commune de Valmeinier qu'il prenait plaisir à parcourir. De 1965 à 1971, il exerce la fonction de secrétaire de mairie en parallèle de son activité professionnelle. En 1968, avec quelques jeunes du village, il est à l'origine de la création de l'association communale de chasse agréée.

Plus tard, en 1983, alors que Valmeinier amorçait son développement touristique, il fait son entrée

au conseil municipal au côté de Joseph Mulet. Il y restera jusqu'en 2008 et assurera la charge de 1er adjoint du maire Philippe Baudin, lors du mandat 2001/2008.

De 1995 à 1997 il a assuré la présidence de la SEMVAL, dans une période de transition, avant de passer le flambeau à Guy Dyen lorsque le département est entré au capital de l'exploitant des remontées mécaniques.

Depuis 2003, Paul a également participé activement à la création et au développement de l'association de sauvegarde du patrimoine de Valmeinier dont il était un membre actif du conseil d'administration. Outre les nombreux projets portés par l'association qu'il a toujours défendu avec conviction, il était une cheville ouvrière précieuse de la fête patronale et cet été encore il était derrière le barbecue au moment du déjeuner et présentait, dans l'après-midi, son stand d'objets anciens. Paul était incontestablement un exemple de travail, de ténacité, d'engagement et de dévouement au service des autres et de la chose publique.

BUDGET PRIMITIF

2014 COMMUNE

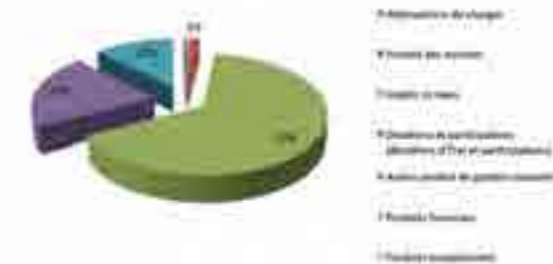
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges à caractère général	1 514 104,00 €
Charges de personnel	619 000,00 €
Atténuations de produit	938 426,00 €
Autres charges de gestion courante	90 095,00 €
Charges financières (intérêts des emprunts)	299 652,00 €
Charges exceptionnelles	10 000,00 €
Dépenses imprévues de fonctionnement	4 965,00 €
Virement à la section d'investissement	760 114,00 €
Opération d'ordre entre section	195 626,00 €
TOTAL	4 431 982,00 €

RECETTES

Charges exceptionnelles	10 000,00 €
Dépenses imprévues de fonctionnement	4 965,00 €
Virement à la section d'investissement	760 114,00 €
Opération d'ordre entre section	195 626,00 €
TOTAL	4 431 982,00 €



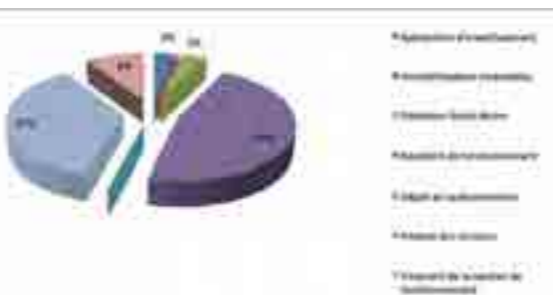
SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Immobilisations corporelles	42 573,00 €
Opérations d'équipements	435 855,00 €
Remboursement d'emprunts	1 114 473,00 €
Dépenses imprévues d'investissement	16 791,00 €
Solde d'exécution négatif reporté	480 305,00 €
TOTAL	2 089 997,00 €

RECETTES

Subvention d'investissement	66 600,00 €
Immobilisations corporelles	5 000,00 €
Dotations fonds divers	85 265,00 €
Excédent de fonctionnement	975 272,00 €
Dépôt et cautionnement	120,00 €
Produit des cessions	2 000,00 €
Virement de la section de fonctionnement	760 114,00 €
Opérations d'ordre entre section	195 626,00 €
TOTAL	2 089 997,00 €



Quelques indications sur le budget communal.

Le conseil municipal de Valmeinier a voté ses budgets au mois d'avril dernier, quelques semaines après l'installation de la nouvelle équipe.

Le budget principal de la collectivité s'équilibre en section de fonctionnement à la somme de 4 431 982.00 € et à 2 089 997.00 € en section d'investissement.

Comme la plupart des autres collectivités, Valmeinier subit pleinement la baisse sensible des dotations qui se conjugue à l'augmentation continue du FPIC (Fond de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales).

Le FPIC est un mécanisme de péréquation horizontale créé en 2012 qui impacte le bloc communal (communes et communautés de communes). Il consiste à prélever une partie des ressources desdites collectivités pour les reverser aux collectivités de même strate jugées moins favorisées.

En Savoie, les 305 communes du département sont contributrices.

Le conseil communautaire de Maurienne-Galibier a retenu l'option d'une répartition dite 'de droit commun' qui s'avère être la plus juste car elle tient compte de la population, du potentiel financier par habitant, du potentiel fiscal et du revenu moyen par habitant.

Ainsi, la part de Valmeinier s'élève, pour l'année 2014 à 96 011.00 € pour un total des participations communales à 625 902.00 € (voir tableau ci-dessous).

ENTITÉ	MONTANT PRÉLEVÉ AVEC UNE RÉPARTITION DE DROIT COMMUN
Commune d'Orelle	104 236.00
Commune de Saint-Martin-d'Arc	16 886.00
Commune de Saint-Martin-la-Porte	43 091.00
Commune de Saint-Michel-de-Maurienne	178 213.00
Commune de Valloire	187 465.00
Commune de Valmeinier	96 011.00
Total des communes	625 902.00
Communauté de communes Maurienne-Galibier	149 201.00
Total général	775 103.00

Les perspectives connues à ce jour au sujet de cette contribution laissent entrevoir une augmentation continue et significative pour plusieurs années encore.

Ces mesures font partie intégrante du plan d'économie et de réductions drastiques des dépenses publiques que l'Etat impose désormais aux collectivités locales. Toutefois les charges qui pèsent sur ces mêmes collectivités continuent d'augmenter sans cesse ce qui compromet les équilibres et pénalise très fortement notre autofinancement et donc notre capacité d'investissement.

Le tableau ci-dessous présente les baisses subies par notre collectivité concernant les dotations d'Etat et l'augmentation continue du fond de péréquation.

Au total, et sur les trois années écoulées, notre collectivité a donc perdu près de 177 000 € de ressources.

Années	DOTATIONS D'ETAT			CONTRIBUTION AU F.P.I.C.		
	Montant	Ecart constaté (N-1)	Cumul d'écart	Montant	Ecart constaté (N-1)	Cumul d'écart
2011	657 739,00			0,00		
2012	650 506,00	-7 233,00	-7 233,00	20 854,00	20 854,00	20 854,00
2013	631 307,00	-19 199,00	-26 432,00	61 789,00	40 935,00	61 789,00
2014	576 658,00	-54 649,00	-81 081,00	96 011,00	34 222,00	96 011,00

Au vu de l'ensemble de ces éléments nous devons donc nous attacher à effectuer une gestion encore plus rigoureuse des deniers publics sans pour autant que les habitants et les vacanciers en subissent les conséquences.

EAU ET ASSAINISSEMENT

BUDGET PRIMITIF 2014

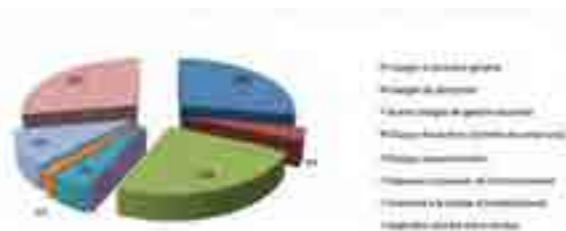
SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES

Charges à caractère général	115 000,00 €
Charges de personnel	15 000,00 €
« Autres charges de gestion courante »	104 000,00 €
Charges financières (intérêts des emprunts)	526,00 €
Charges exceptionnelles	18 793,00 €
Dépenses imprévues de fonctionnement	5 000,00 €
Virement à la section d'investissement	40 182,00 €
Opération d'ordre entre section	114 852,00 €
TOTAL	413 353,00 €

RECETTES

Vente de produits et services	373 400,00 €
Autres produit de gestion courante	50,00 €
Opérations d'ordre entre section	39 903,00 €
TOTAL	413 353,00 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Immobilisations corporelles	40 000,00 €
Opérations d'équipements	77 079,00 €
Emprunts et dettes assimilées	4 294,00 €
Dépenses imprévues d'investissement	3 996,00 €
Opérations d'ordre entre sections	39 903,00 €
Solde d'exécution négatif reporté	109 081,00 €
TOTAL	274 353,00 €

RECETTES

Dotations fonds divers réserves	119 319,00 €
Virement de la section de fonctionnement	40 182,00 €
Opérations d'ordre entre sections	114 852,00 €
TOTAL	274 353,00 €



C.C.A.S.

Le CCAS est chargé de la gestion des foyers logements de Roche Malotte et de la Maison de Valmeinier. Comme chaque année les services techniques de la commune ont effectué des travaux de rénovation : les portes des placards défectueuses qui ont été remplacées par des rideaux.

Le CCAS s'occupe également du colis de Noël et de la galette des Rois des aînés, ainsi que du Noël des enfants. Il a organisé cette année pour la première fois, une animation intergénérationnelle « Cor et Contes des Alpes » à l'occasion de la Semaine bleue dédiée à la lutte contre l'isolement des personnes âgées.

Gestion du Périscolaire

HORAIRES

7h45-8h30

11h30-13h30 hors saison (repas fourni par les parents) en saison (repas à La Lauza)

16h30-18h30

PÉRI ÉDUCATIF

les mardis et jeudis 15h00-16h30

INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font du lundi au jeudi midi pour la semaine suivante, en mairie ou par mail : mairie@valmeinier.fr

MEMBRES DU CCAS

Président Philippe Baudin

Membres : Isabelle Gorin - Alexandre Albrieux - Pascal Baudin - Marie Paule Faugeras - Catherine Baudin

Marion Bernollin - Alexandre Cobbe - Patricia Yvon

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges à caractère général	156 003,00 €
Charges de personnel	10 600,00 €
« Autres charges de gestion courante »	1 000,00 €
TOTAL	167 603,00 €

RECETTES

Produits des services	3 800,00
Autres produit de gestion courante	145 500,00
Résultat reporté ou anticipé	18 303,00
TOTAL	167 603,00

Le budget du CCAS n'intègre pas de section d'investissement



TRAVAUX 2014



VOIRIES

- 】 Passage piétons entre GP1 et 1800 – enrobé trottoir + muret montagne (400 m longueur)
- 】 Parking Grange Bernard – 59 places VL – enrobé – muret montagne – mise en place de caméras de vidéosurveillance – traçage - signalétique
- 】 Route basse Ville-dessus – reprise partielle + cunette
- 】 Rampe d'accès en enrobé au local du cabinet médical 1800
- 】 Création d'un regard grille devant la Maison de Valmeinier
- 】 Nivellement de la route AUDZ Pierre-Benoit + Girodière
- 】 Achat de tables, bancs, jardinières, jeux d'enfants et fontaines
- 】 Mise en place de containers semi enterrés – Combaz, Girodière, Arméra, Sandonière, Torelières-Deuchères



BÂTIMENTS

Renouveau :

- 】 Étude pour réfection façades et gros entretien toiture
- 】 Mise en conformité de l'ascenseur
- 】 Reprise totale du système de gestion du chauffage électrique

Espace Culturel

- 】 Mise en conformité des installations électriques
- 】 Mise en conformité divers travaux de menuiserie – accessibilité handicapés

Arméra

- 】 Étude rénovation façades
- 】 Point eau salle hors sac

Maison de Valmeinier

- 】 Aménagement d'un local de vidéo surveillance pour le parking de Grange Bernard et l'escalier principal de la Maison de Valmeinier

Mairie

- 】 Aménagement de bureaux

Chapelle Mëlèzes

- 】 Toiture – pose de chéneaux

ENVIRONNEMENT

Natura 2000 – contrat 2013

- 】 Coupe de bois pour l'amélioration des zones de nidification des tétras lyres et l'habitat des chardons bleus trois employés pendant trois semaines secteur « Aux Matonnes ».

EAU

Réseaux d'eaux usées

- 】 Démolition du dégrilleur de Grange Bernard
- 】 Reprise du réseau d'égout à l'aval du Mëlèze

Réservoir eau potable 500m3 – 1800

- 】 Installation d'un débitmètre pour le réseau de neige
- 】 Remplacement échelle + rambarde de sécurité d'accès à la chambre de vanne
- 】 Rénovation de la lyre incendie en inox
- 】 Achat d'une pompe submersible

VÉHICULES + MATÉRIEL

- 】 Remplacement du C15 par un Partner Peugeot
- 】 Remplacement du camion Ford par un transporter Volkswagen
- 】 Achat d'un démarreur VL et PL
- 】 Achat de deux tronçonneuses



EIFFAGE
TRAVAUX PUBLICS
RHÔNE-ALPES/AUVERGNE
Etablissement SAVOIE-LEMAN

L'entreprise qui vous ouvre LA VOIE...

SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE
Z.A. du Pré de Pôques
73870 SAINT-JULIEN-MONTDENIS
Tél. : 04 79 59 81 03
Fax : 04 79 59 53 76

ALBERTVILLE
277 Route des Peupliers
GILLY-SUR-ISÈRE
73205 ALBERTVILLE Cedex
Tél. : 04 79 32 12 64
Fax : 04 79 37 48 55

Adresse principale :
2 rue Centrale - BP67 - 73420 VOGLANS
Tél. 04 79 52 08 00 - Fax 04 79 52 08 99

Siège Social :
Immeuble Villanthe - 3 rue Front Dink
69286 LYON Cedex 02

Filière d'EIFFAGE TRAVAUX PUBLICS
www.travauxpublics.eiffage.com

CARTE D'IDENTITÉ

DES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

Le fonctionnement et le devenir de nos structures intercommunales sera sans doute un élément essentiel du mandat municipal en cours. A cet effet, nous avons voulu, pour ce premier bulletin municipal, vous présenter une carte d'identité des principales structures intercommunales dans lesquelles Valmeinier est représentée.

La Communauté de Communes Maurienne-Galibier

La Communauté de Communes Maurienne-Galibier (CCMG) créée en 2001 fait suite à une longue tradition de coopération intercommunale à l'échelle du canton de Saint-Michel-de-Maurienne avec successivement le SIVOM puis le District. La CCMG est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) qui rassemble les six communes du canton (Orelle avec 2 délégués, Saint-Martin d'Arc avec 2 délégués, Saint-Martin-la-Porte avec 3 délégués, Saint-Michel-de-Maurienne avec 8 délégués, Valloire avec 4 délégués et Valmeinier avec 3 délégués). Elle est administrée par un Président, Jean-Marc Bernard élu de Saint-Michel-de-Maurienne. Il est assisté dans sa tâche par six vice-présidents et une déléguée spéciale en charge de la politique de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse.

Philippe Baudin est vice-président chargé du tourisme et de la communication. Alexandre Albrieux et Bernard Excoffier sont conseillers communautaires.

La CCMG est attributaire de différentes compétences :

- › aménagement de l'espace (zones d'aménagement concertée, zone d'activité des Ouillettes, compétence déléguée dans le cadre du SCOT),
- › développement économique (zone de Ouillettes, bâtiment blanc, politiques contractuelles en faveur du commerce),
- › tourisme à vocation communautaire (sentiers d'intérêt communautaires, refuge des Marches, édition de différents documents),
- › protection et mise en valeur de l'environnement (adhésion au SIRTOMM via la CCMG, perception de la TEOM, gestion de la STEP de Calypso),
- › logement et cadre de vie (pilotage d'opérations en faveur de la rénovation, des énergies renouvelables, accès pour le PMR),
- › aménagement et entretien de la voirie (gestion d'un parc d'engins mis à disposition des communes, fauchage des voiries),
- › action sociale en faveur :
 - des personnes âgées (EHPAD La Provalière, portage de repas, centre intercommunal d'action sociale,
 - de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse,
 - du projet de maison de santé pluridisciplinaire,
 - gestion de l'école de musique.

Le budget de la Communauté de Communes Maurienne Galibier s'équilibre en fonctionnement à 5 140 444,45 € et en section d'investissement à 2 071 133 €

Le Syndicat du Pays de Maurienne

Le Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) a été créé le 4 décembre 2000 en remplacement de l'Association des Maires de Maurienne qui avait vu le jour en 1972.

Le SPM est constitué par l'ensemble des 62 communes du territoire de Maurienne qui y adhèrent directement (c'est le cas pour 20 d'entre elles dont Valmeinier) ou par le biais de leurs communautés de communes (Portes de Maurienne, Canton de La Chambre, Arvan et Cœur de Maurienne).

Le comité syndical qui rassemble 73 délégués (les communes de plus de 1 000 habitants ayant plusieurs délégués) élit un bureau qui compte 13 membres dont un Président en la personne d'Yves Durbet, Maire d'Hermillon, de 8 vice-présidents et de membres du bureau. La commune de Valmeinier est représentée au sein de cet exécutif décisionnel par Alexandre Albrieux.

Le Syndicat du Pays de Maurienne est attributaire de compétences obligatoires :

- › les études, la programmation, l'animation, la gestion, l'évaluation et la coordination des politiques contractuelles qui lie le territoire de Maurienne à la Région et au Département notamment,
- › le portage et l'animation, à l'échelle de la vallée, des appels à projets lancés par l'Union Européenne, l'Etat, la région Rhône-Alpes ou le Département de la Savoie,

- › l'élaboration, l'approbation, le suivi et l'évaluation du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui est actuellement en cours de réalisation et qui prendra effet en 2017,
- › le développement et la promotion des filières agricoles,
- › la promotion et la communication touristique Maurienne à l'échelle de la vallée via l'association Maurienne Tourisme,
- › le cadre de vie et l'environnement : gestion des politiques environnementales et pilotage du Programme d'Action de Prévention des Inondations (programme PAPI),
- › le financement et l'hébergement de la Mission locale Jeunes Maurienne.

Le SPM est aussi chargé de compétences dite 'optionnelles' dont l'organisation des transports scolaires (en qualité d'autorité organisatrice de second rang) et la gestion de l'abattoir de Maurienne situé à Saint-Etienne-de-Cuines.

Le budget du Syndicat du Pays de Maurienne s'équilibre à 4 879 265 € en fonctionnement et à 282 720 € en investissement.

SEMVAL

La Semval a engagé cet été d'importants travaux sur le Domaine skiable, soit un peu plus de 1,8 millions d'euros.

Nous avons travaillé sur les axes suivants :

- › La poursuite de notre programme de renforcement du réseau de neige de culture sur le secteur du Crey du Quart, en équipant principalement les pistes de la Pierre du Midi et de la Combe,
- › L'augmentation de débit du Télésiège des Grandes Drozes (ajout de 17 sièges) qui permettra une meilleure fluidité du trafic sur le bas du secteur en accroissant la capacité du télésiège de 2000 à 2500 personnes/heure,
- › La modification du tronçon de piste (Praz Violette) en amont de l'entrée de la piste de la Pierre du Midi, travaux qui ont consistés à élargir et à atténuer la pente.

Des travaux de terrassement ont également été réalisés sur la piste de la Mine, ainsi que sur celle du Genévrier,

Aussi, sur la base du diagnostic réalisé par la Chambre d'Agriculture Savoie Mt Blanc et dans le cadre des mesures compensatoires liées à la réalisation de la piste Pierre du Midi, nous avons également effectué cet été une importante campagne de débroussaillage dans des secteurs en voie d'envahissement par l'aulne vert (environ 7ha) afin de recréer des habitats favorables aux Tétrasyre.

Par ailleurs, la mise en place d'une signalétique d'information sur les Tétrasyre à destination des skieurs a été mise en place sur le secteur du Crey-du-Quart.

Nous préparons activement la saison d'hiver, qui je l'espère sera un peu moins ventée que celle de l'année dernière. Et grâce à nos nouveaux équipements et travaux réalisés cet été, notre Domaine Skiable, va quant à lui être sans aucun doute encore plus attractif qu'auparavant !

Le Directeur,
Anthony VACHERAND



OFFICE DE TOURISME



L'été 2014 à Valmeinier est à l'image de ce que l'on a pu retrouver sur l'ensemble du territoire touristique Savoie Mont Blanc : plutôt morose. La mauvaise météo (pluie et températures automnales, 2 fois plus de pluie en juillet que la normale) ont contribué à un recul de la fréquentation estivale.

Sans surprise, ce sont donc les activités « abritées » qui tirent leur épingle du jeu : le cinéma (chiffre d'affaire : + 7,93 % par rapport à l'été 2013 et + 21,74 % par rapport à l'été 2012) et les animations en salle.

Certaines activités extérieures enregistrent malgré tout une progression significative par rapport à l'été 2013 mais sans pour autant atteindre l'objectif fixé :

- › Les structures gonflables : + 40,84 %
- › Le tir à l'arc : + 138,46 % (embauche en 2014 d'un animateur entièrement dédié à l'activité).

A l'inverse, le cirque, les garderies (galipette 1 et 2), le club ados et la piscine ont connu deux mois particulièrement difficiles.

NOUVEAUTÉ : mise en place d'une navette gratuite du 7 juillet au 22 août 2014, entre Plan Perrine et le Renne. Elle circulait du lundi au vendredi de 12h30 à 20h25 avec une coupure entre 15 et 16h.

Le bilan est positif : 3 157 personnes transportées (1 086 en juillet et 2 071 en août), soit une moyenne de 90 personnes par jour de fonctionnement.

L'intersaison est marquée par la présence de Valmeinier sur deux opérations promotionnelles de taille : le Run In Lyon et les Vitrites de Reims :

- › Run In Lyon : Valmeinier est fournisseur officiel d'ASO (Amaury Sport Organisation), sur le 10 km – semi-marathon – marathon de Lyon. Ce partenariat permet à la station de se démarquer puisque seule station de sport d'hiver présente. Cette année, 21 000 participants ont été enregistrés. Autant de contacts potentiels pour Valmeinier. L'Office de Tourisme remercie toutes les entités locales qui ont permis la bonne organisation de cette opération.
- › Les Vitrites de Reims - « Fêtons l'automne » : Chaque année les commerçants du centre-ville de Reims (+ 190 000 habitants, à 1h en TGV de Paris) invitent un territoire pendant une quinzaine de jours pour faire sa promotion. Cette année la Maurienne est à l'honneur. C'est dans ce cadre que l'Office de Tourisme va représenter et faire la promotion de la station.

Au-delà de ces présences, l'OT continue quotidiennement à améliorer la vitrine de la station : la version hiver du nouveau site Internet est en ligne depuis début août (en responsive design donc adaptable au

format de l'écran : tablette, smartphone notamment) , installation dans les jours à venir de deux nouvelles webcams 360° (une au sommet des Jeux et une au sommet de Moneuil), le travail de fond sur facebook commence à payer puisque Valmeinier est rentré dans le top 10 des stations influentes sur le mois d'août. L'objectif est de confirmer cette place et marquer également notre présence sur twitter.

Le travail sur les réseaux sociaux reste une priorité pour l'OT puisqu'ils ont un impact grandissant : c'est là où le vacancier potentiel puise des informations sur sa future destination, peut échanger avec des habitués, va poster des photos de son séjour, ...

L'hiver 2014-15 et l'été 2015 sont en cours de programmation : A noter d'ores et déjà :

- › Un accent sur la semaine de Noël avec un budget dédié plus conséquent qu'à l'accoutumée (fanfare de Noël, échassiers, spectacle du Père-Noël, permanence régulière du Père-Noël, ...)
- › 14 janvier 2015 : Montée de la Mine : course de ski de randonnée sous forme de montée sèche.
- › L'OT va continuer à s'impliquer dans les événements mis en place par les clubs et associations locales (FIS les 26 et 27 décembre , Grand Prix de Valmeinier le 10 janvier, Coupe de France de Slope Style, Galibor Sessions, ...)
- › Mais aussi : initiations au biathlon, le Xspeedskitour, le Ross On Tour (les 2 et 3 mars), des spectacles de magie pendant les vacances scolaires, le retour de la fanfare de l'Ecole d'Architecture de Versailles, et tous les classiques qui fonctionnent habituellement.

L'OT va privilégier cette année l'après-ski et non plus les soirées.

Concernant le Tour des Pays de Savoie, le bilan de la 2ème édition est positif pour Valmeinier. Notamment ce partenariat nous permet de bénéficier de retombées presse assez importantes (notamment via France Bleu Pays de Savoie et France 3 Alpes). Certaines équipes ont logé sur Valmeinier 1500 (Renouveau). L'organisation du Tour a loué les locaux de Ternélia pour les repas préparés par un restaurateur local. Un véhicule aux couleurs de la station était présent pendant les 4 jours au sein de la caravane publicitaire avec distribution de goodies (gourdes , lampes de poche projetant le «vm», sacs besaces + distribution de cendriers de poche et de tee-shirts).

En 2015, Valmeinier sera de nouveau ville d'arrivée du Tour des Pays de Savoie. Une demande a été faite pour obtenir l'arrivée finale. Les discussions sont en cours.

Petit avant-goût de l'été 2015 :

- › 11 juillet 2015 : Le trail du Mont Thabor – La nocturne des Mines : trail en nocturne dont le parcours est en cours de tracé (environ 21 km) + course des familles. Cette organisation est un jalon et un galop d'essai pour 2016, année de naissance du 50 km.
- › Les Montagnards sont là, acte 2 en août.
- › Le Festival de la Magie.
- › Remise en place de la navette gratuite.

Il est bien entendu que la priorité pour toute l'équipe, durant toute l'année, est d'être à votre écoute pour toutes vos remarques, suggestions et projets. Votre confiance dans notre structure de promotion et d'animation touristique est essentielle pour nous. La relation saine que nous souhaitons instaurer ne nous rendra que meilleur vis-à-vis des clients.

La directrice,
Emmanuelle LACOSTE



SIRTOMM

Trier c'est bien ... Bien trier c'est encore mieux !

Désormais ancré dans les habitudes (du moins on l'espère), le geste de tri ne souffre cependant pas d'une piqûre de rappel régulière. Ainsi, nous vous rappelons que sont acceptés dans les conteneurs à couvercle jaune les déchets suivants :

- 】 **Cartons** : petites cartonnets d'emballage (yaourt, dentifrice, lessive par exemple ...). Les petits cartons bruns sont tolérés s'ils sont pliés ou découpés. Les gros cartons sont par contre interdits et doivent être amenés en déchèterie.
- 】 **Plastique** : UNIQUEMENT les bouteilles et les flacons. Pas de sacs, de housses ou de blisters, de pots de yaourt, de crème ou de glace, pas de barquette en plastique ou en polystyrène ...
- 】 **Acier/Alu** : les barquettes, canettes, sprays, boîtes de conserve ...
- 】 **Papiers** : TOUS les papiers (journaux, magazines, prospectus, annuaires, cahiers, livres, enveloppes, courriers ...). Seuls les papiers absorbants, mouchoirs et papiers ayant contenu des aliments sont exclus.

Un doute ? Référez-vous à la signalétique présente sur les couvercles et/ou plaques frontales des CSE. Et si jamais vous hésitez encore, déposez l'objet de votre interrogation dans la poubelle, cela coûtera toujours moins cher que de faire une erreur qui coûtera double au final !

Et si l'envie vous en dit, n'hésitez pas à vous lancer dans de nouveaux comportement d'achat (achat en gros, achat local ...) qui vous permettront de générer moins de déchets et allègeront votre dilemme devant le bac jaune ...



Plus de renseignements

au 04 79 59 92 28 ou sur <http://www.sirtom-maurienne.com>

ARRIVÉE

DU SITE INTERNET DE LA COMMUNE



Pour les personnes qui n'ont pas encore eu l'information, le site internet de la commune est en place et consultable en ligne depuis début novembre 2014.

En effet lors de notre élection en mars dernier, nous en avons fait une priorité, car pour nous un site internet est indispensable au sein d'une commune pour une diffusion plus large de l'information locale. A ce jour, il manque certainement de l'information mais nous comptons faire vivre le site avec une mise à jour régulière. Nous tenons à rappeler que le site est destiné en priorité à la population locale et que les informations données ne sont pas touristiques. Nous vous invitons dès aujourd'hui à venir visiter le site à l'adresse suivante : www.mairie-valmeinier.com

Alexandra BAUDIN

Conseillère déléguée au tourisme et à la communication





Bonjour à toutes et à tous,

Un petit mot sur la régie d'électricité de VALMEINIER qui comme vous le savez est peut être appelée à ne plus pouvoir perdurer à partir du 31/12/2015.

En effet, à cette date l'ouverture des marchés de l'électricité nous empêche de continuer à vendre l'électricité aux tarifs verts et jaunes (ce qui représente pour nous plus de 80% de nos ressources). De plus, la complexité administrative ne nous permet plus de rester seul en régie.

Deux possibilités se présentent à nous :

- 1) Intégrer Synergie Maurienne (Saint Michel de Maurienne, Orelle, Saint Martin la porte, le Thyl).
- 2) Intégrer la SOREA (dont font partie Valloire, Saint Jean de Maurienne, Saint Martin d'Arc et bien d'autres communes)

Une troisième solution serait d'intégrer un groupement d'achat.

Les différentes options ont chacune leurs avantages et leurs inconvénients. Actuellement le conseil de régie réfléchit et prendra une décision en début d'année 2015.

Quoi qu'il en soit je tiens à remercier en mon nom personnel et en celui du conseil municipal tous les employés de la régie (permanents et saisonniers) et tout particulièrement André NORAZ, le directeur, qui ont permis depuis de longues années que cette régie d'électricité soit forte financièrement, ce qui permet de disposer d'une trésorerie saine.

Nous restons à l'écoute de vous tous pour nous aider à prendre les bonnes décisions.

Nous vous souhaitons une bonne année 2015.

Le Président

Pascal BAUDIN



En 2013 - 2014, c'était (notamment) :

- » le projet d'échange avec la Chine, marqué par la visite en novembre 2013 des étudiants et des membres de l'association France - Extrême-Orient. Ce moment d'échange culturel, proposé dans le bâtiment des Chamois, s'est même poursuivi pour certaines familles Valmineuses qui ont accueilli des participants chinois à domicile.
- » La rencontre avec le monde du cinéma : un ciné-concert, des séances de cinéma et surtout la réalisation de deux courts-métrages (Le Tutu et Pixel), présentés en exclusivité au cinéma de 1800. Acteurs, réalisateurs, caméramans, preneurs de sons (...) : les enfants ont assuré tous ces rôles grâce à Yoann et Eric.

Puis Antoine, Armand, Bastien, Imane, Luca, Luck et Tristan sont partis au collège. Adonis, Livia, Lou-Ann, Louis et Paul sont arrivés à l'école maternelle.

En 2014 - 2015, ce sera :

- » la montagne qui sera explorée par différents moyens...
- » la ville qui ne sera pas laissée de côté...
- » un nouveau pays qui sera mis à l'honneur...

... toujours grâce à l'implication du plus grand nombre (sou des écoles, intervenants, enseignants d'ici et d'ailleurs...)

Bonne année scolaire à tous et à l'an prochain pour le détail des réalisations.



ASSOCIATIONS

ATELIERS CREATIFS

Les ateliers créatifs de Valmeinier se réunissent tous les mardi de 13h30 à 16h30 dans la salle polyvalente de Valmeinier 1500.

Nous proposons différentes activités :

Peinture - Couture - Cartonnage - Encadrement - Décoration de Noël, de Pâques - Etc

Nous organisons des sorties à divers salons : Créativa Artisa....

N'hésitez pas, rejoignez nous un après midi dans la bonne humeur autour d'un gâteau, d'un thé ou un café.

Contact :

Line Albrieux 0479592051

Marion Bernollin Marion.bernollin73@gmail.com



ASSOCIATION DES AINES RURAUX DE VALMEINIER CLUB DE L'AGE D'OR

En 2014, les activités ont été nombreuses et variées ; en voici quelques unes :

- › randonnées d'été, sorties raquettes l'hiver, à Valmeinier et dans les environs ;
- › journée découverte du patrimoine de St-Jean-de-Maurienne, sortie à Suse, voyage à Paris...
- › pour permettre à tous de se retrouver, valides et moins valides, un stand de pâtisserie à la fête patronale et patrimoniale, le traditionnel pique-nique d'été, un barbecue d'automne...

Les projets sont nombreux, et le club reste dynamique et solidaire.

Nous accueillerons avec plaisir les Aînés de Valmeinier qui voudraient nous rejoindre.

Le Bureau



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE DE VALMEINIER



2014 a vu la restauration par des bénévoles du dernier Oratoire de la commune : celui des Paillossières, situé sur une partie de l'ancien chemin vicinal, reliant le pont du moulin sur la Neuvache, au hameau de La Combaz. Chapelles et Oratoires étaient des lieux où les passants faisaient la pause pour retrouver force et courage sur le chemin de leur dur labeur.

Cette année a vu aussi la mise en fonction du Four du hameau des Combes, après la restauration du toit par la commune en 2012 et celle du four par des bénévoles en 2013. Deux journées ont été organisées par notre association, l'une en juillet et l'autre en août : moments de sueurs pour ceux qui s'occupent de la chauffe, moments de convivialité avec le partage des tâches et les dégustations.

Par ailleurs la Croix de l'Ancien moulin électrique au-dessus du cimetière, a été restaurée par un bénévole, et un vitrail installé dans la chapelle de la Combaz.

Les visites de l'Eglise durant l'été (une moyenne de 14 visiteurs par séance) intéressent les touristes pour la page d'histoire qu'elles représentent.

Enfin, la Fête Patronale, du 2ème dimanche d'août, qui nécessite beaucoup de bénévoles -allez les jeunes de 20 à 60 ans, on a besoin de vous !

Sans oublier les rassemblements autour des chapelles de la commune permettent aux résidents comme aux touristes de se rencontrer pour le plus grand bien de notre station.

Merci à nos municipalités qui soutiennent nos actions : subvention, pose de chenaux aux chapelles, installation du gros matériel pour la fête.....

Un très grand merci à tous nos bénévoles dont nous avons toujours un grand besoin pour ne pas céder au découragement ; bénévoles sans lesquels rien ne se ferait, pour que nous gardions des traces de notre passé que nous léguerons à ceux qui nous suivront.

Ce que croient sûrement les 94 adhérents qui soutiennent notre association.

La Présidente
Germaine Mulet



ASSOCIATION SYNDICALE DES PROPRIETAIRES (ASP)

L'estive 2014

Après un mois de juillet très pluvieux, se sont produites, en août, des attaques de loups :

- des ovins du GP des Sonnailles. (Versant RIVE DROITE) dévorées ou blessées dans la vallée du VALLON. Ces attaques perturbent tout le troupeau, notamment, les brebis qui se préparent à agneler. L'éleveur a rassemblé les brebis les plus fragiles, les agneaux blessés, pour un retour à la ferme en mobilisant un transporteur prématurément ;
- des bêtes du GP des Blanches. (versant GROS CREY) découvertes dévorées.

que font les patous ? Le courrier du 29 juillet de M. le Maire, adressé au Président de l'ASP, lui demande « de faire le nécessaire afin que les promeneurs ne subissent plus l'agressivité de ces chiens ». Les consignes, le comportement des promeneurs qui s'approchent du troupeau et face aux patous, sont affichées à l'Office du Tourisme. Il faut savoir que le patou face au promeneur avec son chien ne comprendra pas qu'il est attaché à son maître par une laisse.

Des chiens errants ont également été signalés à l'Office du Tourisme.

Le Tribunal Administratif de Grenoble a rejeté, le 27 mai 2014, la requête présentée par l'ASP. Il s'est limité aux articles de la loi sur la création et le fonctionnement des AFP qui considère le propriétaire qui s'abstient favorable à l'AFP. Le Syndic de l'AFP de Valmeinier représente les avis exprimés sur l'état civil des propriétaires et de leur compte cadastral qui est : **36 adhésions à l'AFP (8.13 %)** et **407 refus d'adhésions (91.87 %)** Le nombre d'absence de réponse étant de 1157 et 390 BND.

Ce qu'il faut savoir :

- le Syndic de l'AFP s'est prononcé majoritairement pour laisser les propriétaires d'alpages exploiter leurs terrains avec l'ASP ;
- quand les terrains d'alpages sont classés : PA (pâturage) ou P (pré), la taxe foncière sur les propriétés non bâties est de 10 € par hectares. Sur 100 € payés, ils vont : 59 € à la commune, 9 € à la Communauté de communes, 25 € à la Chambre d'agriculture et 7 € en frais de gestion ;
- l'exploitation des alpages continue à être assurée par leurs propriétaires avec l'ASP.

Estive 2013. 685 ha ont été réglés aux propriétaires représentant 6850 €. L'exercice se solde au 31/12/2013 par un excédent de 1715 €. Excédent dû au paiement en 2013 des estives 2012 et 2013 (2 x 2000 €) par le GP des Blanches. (Déficit exercice 2012 : 2379 €.)



Le Président. Gilbert EXCOFFIER

ASSOCIATION DE PROPRIETAIRES DE VALMEINIER « LA FONCIERE »



Nous revenons sur « La route du PREC » (page 25 « du bulletin municipal 2013 »)

Ce massif est actuellement desservi par une route carrossable en pente douce depuis le Chef-lieu de VALMEINIER, sur une distance de 11 km, de 1500 à 1600 m d'altitude. Il se trouve cependant que cette route traverse une zone instable dénommée l'INSTANT. L'instabilité de ce secteur provient des eaux d'un bassin versant important depuis le GROS CREY jusqu'à la commune de St MICHEL.

Les eaux ne sont pas drainées et forment, à cet endroit, un secteur boueux, gorgé d'eau, donnant lieu à un affaissement constant de la chaussée qui doit être rehaussée périodiquement et à des ravinements en aval, à telle enseigne que le torrent de cette combe est dénommé le MERDEREL. Une menace au regard de la sécurité pour la commune de St MICHEL et pour l'autoroute de Maurienne, la SFTRF, qui craignent une crue et un éboulis inopiné, comme cela s'est déjà produit.

En réalisant un drainage sérieux des eaux du bassin versant du MERDEREL, comme le préconise le géologue Pierre PLOTTO par son rapport du 29 janvier 1993, demandé par la Communauté de Communes, il est possible de rendre la voie d'accès existante performante de manière pérenne. De nombreux partenaires y trouveraient motif à satisfaction :

- 】 les communes de VALMEINIER, de St MICHEL et d'ORELLE, pour les forêts communales et privées ;
- 】 la SFTRF pour les raisons indiquées précédemment ;
- 】 l'EDF pour l'accès au barrage de BISORTE ;
- 】 la Station de VALMEINIER car cette voie, en été, est idéalement placée pour ses touristes.

Le passage de la voie au lieu dit L'INSTANT est de plus en plus dégradé. Nous notons avec satisfaction qu'à la demande de la Communauté de Communes Maurienne Galibier, « l'ONF a consulté plusieurs entreprises pour des travaux au niveau de l'affaissement. » (PV de la réunion du Conseil Municipal de Valmeinier du 12/09/2014).

« La route du PREC (page 25 « du bulletin municipal 2013 »), suggère un projet ambitieux. La convergence manifeste des intérêts retient l'attention et devrait, pour le moins, faire l'objet d'une étude de faisabilité approfondie.

Le Président. Maurice TROCCAZ
Pour le Président le Vice Président, NORAZ Charles



Le mot du Président.

Cette année fût importante et innovante pour nous.

En effet nous avons participé pour la 1ère fois au championnat de France de ski des Sapeurs Pompiers, qui s'est déroulé dans la station des 2 Alpes (du 5 au 8 février 2014). Notre participation s'est soldé par une magnifique victoire de Claire TALLIA dans la catégorie femme des - de 20ans en slalom géant, ainsi qu'une très belle seconde place de Kevin VAUTIER dans la catégorie homme des - de 30ans en slalom géant.

J'en profite pour les féliciter au nom de tous pour leur performance et leur investissement.

Nous avons également pour la première fois organisé le «Bal des pompiers» le 13 juillet 2014. Le bilan de cet événement fût très positif pour nous et pour les habitants. Nous espérons pouvoir renouveler et faire évoluer cette animation l'an prochain pour une 2nd édition.

Durant toute l'année, nous avons participé activement à de nombreuses actions de sensibilisation auprès des différents publics (Ex: formation aux 1ers secours...). Nous avons également pris part en tant qu'intervenant durant la journée «Les montagnards sont là».

Pour terminer, je tiens à remercier les 8 sapeurs pompiers de Valmeinier (Anne-Sophie MIGUEL, Valérie TALLIA, Claire TALLIA, Fabien NORAZ, Jaime VEGA, Anthony BAUDIN, Kevin VAUTIER et Thibaut NORAZ), pour leur volonté et leur investissement, car rappelons le, durant la saison d'hiver ils assurent plus de 2566 heures d'astreintes et ont participé à une centaines d'interventions sur l'année.

Je rappelle également que le recrutement est ouvert à tous et que nous vous attendons nombreux.

Le Président de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de Valmeinier

Anthony BAUDIN



Après une saison d'hiver 2013/2014 bien mouvementée au sein de l'association TTF, celle-ci va revenir sur un nouvel élan de motivation pour l'hiver à venir.

L'hiver dernier, les événements sportifs et culturels ont attiré plus de monde que les années précédentes.

Une soirée de rencontre des saisonniers pour l'ouverture de la station, avec plus de 60 repas servis et offerts par l'association. Les enfants ont pu s'amuser avec les jeux en bois mis à leurs disposition (office du tourisme), les adultes, jeunes et moins jeunes ont pu discuter autour de la buvette et écouter plusieurs concerts. Le boeuf réalisé par des musiciens amateurs de Valmeinier mélangés à un groupe professionnel, fut une réussite. La mise en place de la soirée a été soutenue par le Relais Saison Maurienne qui a su mettre en place un lieu d'écoute aux saisonniers et distribuer le guide du saisonniers et informer sur les conduites à risques en stations.

Le Derby de la Mine, pour sa 4ème édition, a été une réussite avec 44 inscrits. Le rassemblement, inscrit au Trophée des Derbys National, a pu avoir lieu avec deux runs de 1000m de dénivelée dans une neige et une ambiance très agréable.

Les spectacles et démonstrations « Big-Airs », activités phare de TTF et de la station, ont été quelques peu perturbés par le manque de neige de l'hiver. Un big-Air Bag, a pu être mis en place sur le front de neige. Celui-ci ouvert à tous (vacanciers comme saisonniers) la journée et réservé au riders de la station et du club freestyle le soir, a créé une véritable attraction tout le long de la journée. Lors du show, plus de 350 personnes ont applaudi les riders et ont été récompensés par de nombreux « goodies » offerts par l'association.

L'UltraSon, festival de music, a évolué pour sa troisième édition vers une nuit entière de musique. Les différents concerts avec en tête d'affiche, la scène montante du Reggae Français; NAAMAN, ont été écoutés par plus de 300 personnes. La soirée s'est déroulée sans encombre dans une agréable ambiance festive. et dans le respect des vacanciers de la station ! Pour l'hiver à venir, TTF, compte bien rester présente dans les rues de Valmeinier par des événements sportifs et culturels.

Le Melting-Pot, de début de saison est prévu la semaine avant l'ouverture de la station. Le principe de rencontre entre saisonniers, gens du pays et acteurs principaux de la station reste une évidence. Le derby de la Mine reprendra forme courant janvier pour accueillir les meilleurs derbystes français entre les pistes de la station.

Les big-airs et autres rencontres musicales restent d'actualité. L'association, va s'orienter différemment et certainement revenir aux sources de sa création. C'est à dire, plus de rapport avec les saisonniers et Valmineux, une ambiance plus familiale autour d'échanges concrets qui nous tiennent tous à coeur; la glisse, la musique et la montagne.....

Toutes les idées sont les bienvenues, lors de la soirée d'ouverture, chacun peut venir faire part à l'équipe TTF de son ressenti et proposer de nouvelles activités pour que tous trouvent une agréable dynamique sur la station-village. Lors de cette soirée, où la TTF offrira de nouveau le repas, celle-ci, vous fera part des dates de réunion de l'Assemblée Générale pour l'élection du nouveau bureau. ! Amitiés Sportives.

La présidente, Mélanie.



SKI-CLUB FREESTYLE GALIBIER THABOR

Depuis 2011, date de sa création, notre club a su se structurer et proposer de véritables entraînements à nos jeunes riders.

Notre entraîneur principal Florent Cuviller a été embauché durant toute la saison d'hiver secondé par Benjamin Magne ce qui a permis d'organiser des entraînements de qualité pour tous les niveaux.

En 2014-2015 le club c'est maintenant

- › 30 jeunes issus de Valmeinier, Valloire, La Norma, Aussois et de la Vallée.
- › 12 jeunes en groupe élite qui veulent toujours plus de compétitions
- › 5 jeunes qui rentrent dans l'équipe du comité de Savoie
- › 2 jeunes en haut niveau
- › Une coupe de France Slopestyle organisée sur le snow park
- › Un budget de 60 000 € obtenu principalement par des partenaires privés ainsi que 5 000 € par la commune de Valmeinier et 3 000 € de la région, du conseil général et de la comcom Galibier/Thabor.

Les objectifs du club sont de faire découvrir le ski Freestyle au plus grand nombre, de permettre l'accès à la compétition aux jeunes qui le désirent et d'accueillir des compétitions sur le domaine Galibier/Thabor, sans oublier la sensibilisation des jeunes aux dangers de l'activité et aux risques du ski hors-piste.

Le club est dirigé par des parents et des jeunes de Valmeinier et d'Aussois avec les conseils de Florents Cuviller.

C'est prévu pour l'hiver 2015.

- › Accueil de deux contests FFS : coupe de France Slopestyle et un critérium jeune en février 2015.
- › Troisième édition des Galibor Sessions le contest du club.
- › Démonstration de ski Freestyle durant les big-airs organisés sur plusieurs stations Mauriennes.

Comment s'inscrire au club.

Il faut avoir au minimum 9 ans, un bon niveau de ski alpin et participer à une de nos deux séances découvertes organisée durant les vacances de Noël les samedi 20 et 27 décembre 2014, rendez-vous à 14h au snow park - séances gratuites (plus d'infos sur notre site)

Plus d'infos

site du club : www.freestylegt.com

Président Laurent CARRERE : mail : contact@freestylegt.com - tel 06 62 79 28 28



SKI CLUB



Le Ski Club a pour vocation d'entraîner nos jeunes afin de participer aux compétitions de ski alpin, en poussant toujours plus loin leurs capacités. Il permet également de s'engager pour ceux qui le souhaitent dans le cursus de formation au brevet d'état.

Cette saison, l'effectif du club est de 70 coureurs, toutes catégories confondues.

Grâce à la réactivité et au professionnalisme de nos trois coachs, le bilan de la saison dernière est satisfaisant malgré une météo moyenne (enneigement faible en début de saison et beaucoup de vent tout au long de l'hiver).

L'hiver a été marqué par des temps forts, notamment l'organisation des courses FIS en entrée de saison ainsi que le grand prix à la mi-janvier.

L'ensemble de ces courses sont reconduites pour la saison à venir.

Cet hiver, de bons résultats sportifs sont à noter, au niveau local, national et international jeunes (SCARA..).

Cinq de nos jeunes sont en section ski-étude au collège de Modane, trois ont intégré le LEP à Saint Michel de Maurienne en section bi-qualifiante et trois autres font partie de l'effectif du lycée de Moutiers.

A noter également qu'une bonne dizaine de nos jeunes poursuivent leur cursus monitorat.

Ces résultats ne peuvent que nous encourager à continuer dans cette voie et à cette occasion, nous tenons à remercier l'ensemble des entraîneurs pour leur travail sérieux et aussi l'ensemble de nos partenaires (SEMVAL, ESF, commune, office du tourisme) et sponsors qui nous permettent d'exister.

Pour la saison à venir, le club s'est doté d'un nouveau véhicule en remplacement de l'ancien et prévoit le renouvellement des tenues.

La traditionnelle kermesse organisée par le club s'est déroulée le 03 août dernier dans une ambiance toujours chaleureuse et conviviale.

Dès la mi-septembre les entraînements physiques permettant de bien préparer la saison hivernale ont repris.

Afin de nous découvrir d'avantage, n'hésitez pas à nous rejoindre sur notre site internet : www.skiclubvalmeinier.fr

Le Bureau



LE SOU DES ECOLES



Cette association crée en 1992 a pour but de soutenir, encourager et financer les initiatives d'animation scolaire et extra scolaire des enfants de l'école communale de Valmeinier.

Nous travaillons en complète collaboration avec les enseignants et l'aide de tous les parents de la commune.

Cette année de nombreuses actions ont pu être réalisées :

- 】 Sorties surf tout au long de l'hiver
- 】 Soirée Halloween
- 】 Sortie raquette
- 】 Cadeaux/Goûter de Noël
- 】 Après-midi sur le thème de la chine avec étudiants chinois
- 】 Carnaval
- 】 Projet vidéo : réalisation de 2 courts-métrages

Diverses ressources permettent de réaliser ces projets :

- 】 Vente de bugnes au carnaval
- 】 Vente des photos de classe
- 】 Vente de repas/buvette soirée Halloween
- 】 Barbecue de fin d'année
- 】 Cotisation des parents
- 】 Subvention de la mairie (en fonction des besoins)

Toutes ces actions ne peuvent voir le jour que grâce à la bonne volonté de tous et de chacun. Le bureau et les enfants remercient la commune et l'office pour l'aide apportée tout au long de l'année (mise en place, prêt de matériel et de personnel, soutien matériel et financier...).

Nous remercions aussi les commerçants, les hébergeurs et particulièrement les loueurs pour leur soutien. Nous remercions enfin tous les parents qui participent de près ou de loin à nos actions pour le plus grand bonheur des enfants !

Le bureau :

Présidente : Alexandra PACUSZKA **Trésorière** : Adeline CARRAZ **Secrétaire** : Marion Bernollin

POMPES FUNÈBRES MAURIENNAISES
VIAL - CONDEMINE

46, avenue du Mont-Cenis
73300 ST-JEAN-DE-MAURIENNE
24h/24h E-mail : pfmauriennes@orange.fr 7 jours sur 7

Tél. : 04 79 83 21 77
Port. : 06 43 24 84 86
Fax : 04 79 59 86 59

ROUX AMBULANCES
Valloire de la Maurienne
SAINT JEAN DE MAURIENNE VALLOIRE GALBIER

04 79 83 01 92

PRO&Gie 600 m²
le Réflexe Goutillasse D'EXPOSITION

Alain RATEL
Zone commerciale Matussière
73500 FOURNEAUX / MODANE

Tél : 04 79 05 11 24 Fax : 04 79 05 08 11
ratel.pro@orange.fr

IMAGE - SON - MULTIMÉDIA
TÉLÉPHONE - ELECTROMÉNAGER

Service après vente

TELEGRAPHE AUTO
VALMEINIER
Entretien réparation toute marque
Valise Diag électronique
Normes constructeurs préservées

06 77 99 25 74
Alix.brun@hotmail.fr

Chef lieu
73450 VALMEINIER

Menuiserie
Agencements
Cuistines et Bains

Sébastien Salomon
Les Planchosaux - 73430 Valvestin 1000
Tél/Fax : 04 79 99 28 44
Portable : 06 85 50 11 94
www.sabot@wanadoo.fr

SARL JYL
Cycles, Motoculture
Vente, réparation.

201 Avenue Henri Fascoz
73500 St Jean de Maurienne

Tél. 04 79 83 01 61
Fax. 04 79 83 12 72

e-mail : jyl73@free.fr

Philippe SARTOR
S P I

- Extincteurs
- Maintenance (toutes marques)
- Prévention - Formation
- Signalisation
- Plans
- Détection Incendie
- Désenfumage

spl-philippe.sarto@orange.fr
Lotissement Chant des Pics n°3 - La Croix Rouge - 73220 Epierre
Tél/Fax 04 79 26 15 90 Portable 06 85 92 06 65

**Vous aimez vous déplacer ?
Nous aimons vous transporter !**

Accédez à Valmeinier
en autocar

Ligne régulière au départ des aéroports
de Chambéry et Lyon

Ligne régulière au départ de la gare de
St Michel de Maurienne

Transdev
SAVOIE

www.transdev.com

VINCI
TERRASSEMENT
TRAVAUX PUBLICS
VRD

VINCI Construction Terrassement
Centre Terrassement Blancas
40 Rue Général Freny - 3^e Et. 40
70180 ST NICOLAS DE MAURIENNE
Tél : 04 79 34 61 20
Fax : 04 79 34 25 60
www.vinci-construction-terrassement.com



Nous vous donnons rendez-vous
sur le site internet de la commune
www.mairie-valmeinier.com

